Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1970)
Heft: 135

Artikel: Les inégalités sociales devant l'école
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028101

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les inégalités sociales devant l'école

Il y a dix ans, au nom du « droit à l'instruction », s'engageaient des actions politiques plus ou moins généreuses selon les cantons en matière de gratuité de l'enseignement. Gratuité du secondaire. Bourses universitaires. Mesures utiles, mesures inefficaces : les fils de prolos n'ont pas envahi l'Uni. C'était donc chou blanc pour ceux qui réclament l'égalité des chances pour tous.
On pouvait s'en méfier dès le départ (la structure causale étant complexe, plus compliquée encore que l'on pouvait l'imaginer). Aujourd'hui, tout un mouvement de réformes scolaires est amorcé. On cherche, on propose. Nous n'irons pas jusqu'à dire que le monde pédagogique romand est en ébullition, mais enfin, on avance. De commissions en commissions, on se repasse de beaux schémas, on les gomme un peu ici, on les ajuste encore là.
Les lendemains chanteront-ils ? Quelques malins en doutent qui vous assurent que tous ces époumonnements risquent de faire une fois encore pendule.

UN EXEMPLE CONTRADICTOIRE

On entend parler, notamment, de l'introduction d'une organisation scolaire à la suédoise. Vous connaissez sans doute l'école unique, pardon, globale, jusqu'à un âge fort avancé des élèves. Proposition intéressante puisque seraient supprimées les sélections abusives et précoces qui ont toujours passé comme cause essentielle de l'inégalité des chances de réussite.
Or, dans une récente étude [1], Philippe Perrenoud présente un tableau de la réussite scolaire à l'entrée du cycle d'orientation genevois selon le niveau de qualification professionnelle du père. Il vaut la peine de l'avoir sous les yeux :

Strate socio-professionnelle	Niveau de réussite scolaire		
	Elevée	Moyenne	Faible
Cadres supérieurs, professions libérales	62 %	30 %	8 %
Cadres moyens (instituteurs, techniciens, etc.)	47 %	37 %	16 %
Employés (bureau, commerce, administration)	43 %	35 %	22 %
Petits artisans, commerçants, agriculteurs	38 %	38 %	24 %
Ouvriers non qualifiés, manœuvres	23 %	39 %	38 %

L'importance des inégalités initiales est si grande que les jeux sont faits avant la diversification des sections à 13 ans. L'hypothèse est même formulée que la proportion des retards scolaires qui croît d'année en année n'est qu'un effet différé des lacunes accumulées avant l'entrée à l'école. Dans ce cas, la seule introduction d'une école globale sans couperets sélectifs irrémédiables est une mesure utile, certes, comme la gratuité pour régler quelques cas, mais insuffisante.

LE POIDS DES STRUCTURES SCOLAIRES

Les réformateurs avancent donc en terrain difficile, la plupart du temps inconnu. Il existe cependant quelques domaines où des améliorations peuvent être apportées, tel ou tel secteur ayant été défriché.
L'orientation scolaire, par exemple, doit être rendue générale et automatique. S'il n'est pas question actuellement de rétablir l'égalité de réussite par l'orientation puisque, comme venons de le voir, l'institution scolaire ne fait que sanctionner les inégalités sociales, il importe de minimiser le comportement des familles dont la perception sociale accentue les inégalités.

Citons une fois encore l'étude de Philippe Perrenoud qui a mis en parallèle les effets de deux types d'orientation sur les populations scolaires réputées semblables. Le tableau est le suivant :

Sections	Genève	Agglomération parisienne
Supérieure (pré-gymnasiale ou lycée)	43 %	29 %
Médiane (générale ou collège d'enseignement général	39 %	43 %
Inférieure (pratique ou fin d'études primaires)	18 %	28 %

Précisons que ces résultats interviennent alors que les inégalités sociales de réussite scolaire ont été constatées pratiquement identiques dans les deux populations au terme de l'école unique et que les systèmes de notation n'ont pas à être mis en cause. Ainsi, à Genève, se produit une orientation « par le haut » dans la mesure sans doute où c'est l'institution scolaire elle-même qui oriente chaque élève automatiquement et pratiquement sans intervention des parents vers la section la plus difficile, mais où les chances de réussite sont tout de même importantes. Dans l'agglomération parisienne, l'entrée au lycée ne se fait que sur présentation d'une libre candidature des parents; on voit ce que cela donne (chiffres de 1961).
L'exemple genevois, qui freine l'accentuation de l'inégalité devant l'orientation, mérite donc d'être largement suivi.

LE POIDS DE LA CULTURE

Nous avons vu que la structure causale des inégalités devant l'école est complexe. C'est une première difficulté; s'ajoutent celles qui tiennent à des secteurs où la recherche est neuve ou même inexistante. Parler des effets du niveau culturel de la famille, de la classe, est presque un lieu commun. Mais appréhender scientifiquement le problème, essayer non seulement de le quantifier mais de le délimiter, de le préciser, de l'analyser est une autre chanson.
Nous abordons là les limites actuelles de la recherche en sociologie comme en psychologie ou en pédagogie. Nous évoluons dans des hypothèses non encore vérifiées. Aussi les citons-nous à titre indicatif seulement.
Les enfants des classe instruites, par exemple, poursuivraient à l'école un processus d'acculturation déjà engagé alors que les enfants des classes populaires perdraient leur identité culturelle d'origine avant une phase nouvelle d'acculturation lors de la scolarisation.
Un langage propre à une classe sociale pourrait marquer les enfants de façon spécifique et un type d'apprentissage extra-scolaire, socialement différencié, précédant ou accompagnant les apprentissages scolaires pourrait déterminer des inégalités de réussite.
Au-delà du langage, le système de valeurs des classes supérieures, très proche de la sous-culture implicite de l'école, agirait sur la réussite des élèves n'ayant pas été préparés à se conformer aux habitudes mentales, aux jugements de la culture savante.
Une fois encore, ces hypothèses ne sont pas nouvelles; ce qui est nouveau, c'est le souci de l'approche scientifique, la rigueur étant désormais de mise dans les recherches sociales.

MALGRÉ LES DIFFICULTÉS, LA RECHERCHE AVANT TOUTE CHOSE

Dépasser les limites actuelles de nos possibilités de recherche, voilà l'objectif premier des réformateurs scolaires.
Or, actuellement, les difficultés viennent de toute part et non seulement de l'état d'avancement des sciences. Entraves financières et administratives. Sous-développement des cantons suisses en matière de statistiques scolaires. Impossibilité de constituer, par exemple, des échantillons stratifiés par absence de fichiers scolaires élémentaires. A ce propos, saluons l'existence et le travail du Service de la recherche sociologique du Département de l'Instruction publique de Genève qui gère un fichier scolaire central par ordinateur, opérationnel depuis plusieurs années. Saluons aussi les tout modestes débuts vaudois.
Il y a d'autres entraves : elles sont politiques, n'en doutons pas. Les recherches sur les inégalités sociales devant l'école mettent en cause les idéologies égalitaires et démocratiques, enlèvent tout argument aux explications par les diversités génétiques ou l'indifférence de certaines classes devant l'école. Elles portent le travail scientifique au-delà des individus, expliquant le social par le social.
Citons encore Philippe Perrenoud qui va jusqu'à suggérer des recherches convergentes entre la sociologie politique et la sociologie de l'éducation : « Quand on commence à comprendre COMMENT opèrent les inégalités devant l'école, il convient de se demander POURQUOI les collectivités concernées (ou ceux qui y détiennent le pouvoir) se satisfont d'une équité purement formelle devant l'institution scolaire, en ignorant sinon théoriquement, du moins dans la pratique scolaire quotidienne les inégalités culturelles. »
Mais il y a d'autres recherches convergentes à mettre au point, car c'est de la conjonction des efforts de plusieurs secteurs des sciences humaines que sortiront les bouleversement scolaires futurs qui ne feront pas pendule.
C'est le seul moyen de venir à bout de « l'équité formelle, comme l'écrit Pierre Bourdieu dans l'« Ecole conservatrice » [2], à laquelle obéit tout le système d'enseignement qui est injuste réellement et qui protège mieux les privilèges que la transmission ouverte des privilèges ». « En traitant tous les enseignés, si inégaux soient-ils en fait, comme égaux en droits et en devoirs, poursuit-il, le système scolaire est conduit à donner sa sanction aux inégalités initiales devant la culture. »
L'égalité des chances pour tous devant l'école n'est pas pour demain. Le système scolaire est coriace. Raison supplémentaire pour appuyer sur l'accélérateur.

[1] « Stratification socio-culturelle et réussite scolaire » de Philippe Perrenoud. Publications de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. 1970. Librairie Droz, Genève, Paris.

[2] Article paru dans la « Revue française de sociologie », No 7 - 1966.

Afrique du Sud Investissements ou neutralité ?

M. Vorster, premier ministre de la République sud-africaine, est venu en Suisse au mois de juin. En visite « privée ». C'est-à-dire qu'il a rencontré à Genève les ambassadeurs sud-africains en Europe, pendant que son ministre des finances déjeunait avec M. Celio, et que M. Müller, ministre de l'économie, visitait la Suisse alémanique.
Pourquoi s'en offusquer ? Notre pays est neutre et on ne voit pas ce qui nous empêcherait d'offrir l'hospitalité aux dirigeants sud-africains. Au nom du principe de l'universalité de nos relations diplomatiques nous entretenons d'excellents rapports avec la république noire et blanche du Sud de l'Afrique, tout comme nous en avons avec le Portugal, l'URSS, le Brésil, la Chine populaire ou la Grèce. Malgré l'apparente clarté de ce raisonnement, une partie de l'opinion publique suisse s'est émue. Chose suffisamment rare pour être signalée. Mais il semble aussi que les autorités fédérales n'aient pas été unanimes à se féliciter du voyage de M. Vorster chez nous. Car le problème que pose la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud constitue un cas unique non seulement du point de vue de la « morale internationale », mais surtout sous l'angle de la cohérence de notre politique extérieure.
Le DPF déclare: Le gouvernement suisse a reconnu le problème exceptionnel posé par nos relations avec l'Afrique du Sud: